

CODE

COUNCIL OF ONTARIO DIRECTORS OF EDUCATION
CONSEIL ONTARIEN DES DIRECTIONS DE L'ÉDUCATION

L'IA dans l'éducation



CONVERSATION DU LEADERSHIP

Résumé

L'intelligence artificielle (IA) est en train de transformer l'éducation à l'échelle mondiale. Pour les 73 conseils scolaires de l'Ontario, l'IA est passée du statut de nouveauté à celui de priorité stratégique.

La croissance rapide de l'IA a entraîné des investissements de plusieurs milliards de dollars à l'échelle mondiale depuis la sortie d'outils d'IA générative tels que ChatGPT en novembre 2022.

Dans le domaine de l'éducation, le potentiel de l'IA pour soutenir l'apprentissage personnalisé, fournir des services de traduction linguistique, rationaliser les tâches administratives et renforcer l'accessibilité est devenu évident. Dans le même temps, il convient de se pencher sur les questions relatives à la confidentialité, à l'intégrité académique, aux préjugés et à la fiabilité des résultats.

Ce résumé aide les directions de l'éducation à :

- Comprendre les opportunités et les risques liés à l'IA.
- Situer l'approche de l'Ontario dans le contexte national.
- Identifier les rôles de leadership et les mesures immédiates à prendre.

Points clés

- **L'IA est déjà présente** : elle est déjà largement utilisée par les élèves, le personnel et les parents/tuteurs.
- **L'Ontario tarde à la mettre en pratique** : le programme scolaire mentionne l'IA, mais les directives pratiques sont minimales.
- **Les éducateurs ont besoin de soutien** : des formations professionnelles et des ressources sont nécessaires.
- **Priorité à l'équité** : sans planification, l'accès et les protections varieront d'un district à l'autre.
- **La protection des données** et l'utilisation responsable de l'IA dans toutes les fonctions professionnelles sont nécessaires.
- **Les directions d'éducation établissent le ton** : le leadership, les politiques/orientations et la communication déterminent le succès.

Concepts clés et terminologie

Terme	Définition	Exemple
IA	L'intelligence artificielle comprend les appareils qui effectuent des tâches qui nécessiteraient normalement l'intelligence humaine.	Les logiciels de traduction, les logiciels adaptatifs, les applications telles que Siri, Alexa et Google Assistant utilisent l'IA pour comprendre les commandes vocales ; Google Maps/Waze sont également des exemples d'utilisation de l'IA.
IA générative	Type d'IA qui crée du contenu original (texte, image, vidéo, code).	ChatGPT, Gemini, CoPilot, Adobe Firefly, DALL-E ; Midjourney, Sora, Suno AI
LLM Grand modèle linguistique	IA générative puissante qui a été entraînée sur des données massives lui permettant de créer des résultats similaires à ceux d'un être humain.	Claude par Anthropic, Gemini par Google, Llama par Meta. Grok par xAI
Acteurs clés	Les grandes entreprises technologiques sont les moteurs de l'innovation en matière d'IA.	OpenAI, Google, Microsoft, Meta, Anthropic, xAI

Perspectives canadiennes

Culture de l'IA

les élèves et les enseignants et enseignantes doivent acquérir des connaissances de base en matière d'IA.

Intégration éthique

la transparence, la confidentialité et l'équité doivent être prioritaires.

Écart entre la politique et la pratique

les enseignants et enseignantes manquent de directives adaptées à la salle de classe.

Leçons mondiales

L'UNESCO/OCDE met l'accent sur une IA centrée sur l'humain et axée sur l'équité. Le PISA commencera à tester la culture de l'IA dans le cycle d'évaluation 2029.

Contexte politique

Principes de l'Ontario pour une IA responsable

Les orientations en matière d'IA en Ontario s'inscrivent dans un cadre provincial plus large applicable à tous les ministères. Le gouvernement de l'Ontario a publié une [directive sur l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle](#). Celle-ci comprend les six principes suivants :

1. L'IA est utilisée au profit de la population de l'Ontario.
2. L'utilisation de l'IA est justifiée et proportionnée, et les systèmes d'IA utilisés sont fiables et valides.
3. L'IA est utilisée de manière sûre, sécurisée et respectueuse de la vie privée.
4. L'utilisation de l'IA respecte les droits de la personne et est non discriminatoire.
5. L'utilisation de l'IA est transparente et des explications significatives des décisions sont fournies.
6. L'utilisation de l'IA est responsable et justifiable.

[Projet de loi 194 Projet de loi 194 de l'Ontario \(2024\)](#)

Loi visant à renforcer la cybersécurité et à instaurer la confiance dans le secteur public. Ce projet de loi concerne les conseils scolaires de l'Ontario et traite de la cybersécurité et des systèmes d'intelligence artificielle dans les entités du secteur public.

[Conseil des ministres de l'Éducation \(CMEC\)](#)

Les discussions de juin 2025 ont porté sur la nécessité de mettre en place des politiques éthiques et inclusives et sur le potentiel de l'innovation numérique pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage.

[Fédération canadienne des enseignantes et enseignants](#)

Appel à tous les niveaux de gouvernement pour réglementer l'utilisation de l'IA dans l'enseignement public canadien de la maternelle à la 12e année. Au niveau des conseils scolaires, ils recommandent que l'acquisition de l'IA soit conforme aux normes éthiques et pédagogiques, que la protection de la vie privée préserve les données des élèves et du personnel, et que l'accès aux technologies d'IA soit équitable.

Aperçu du curriculum de l'Ontario

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario n'a pas encore publié de directives sur l'IA à l'intention des conseils scolaires, mais a indiqué que le contenu d'une journée pédagogique obligatoire en 2025-2026 porterait sur l'IA. Le ministère de l'Éducation a inclus des références à l'IA dans plusieurs documents politiques mis à jour ces dernières années.

Élémentaire

Technologies émergentes (sciences/technologie), littératie numérique (langue), mentions contextuelles dans le programme de mathématiques.

Secondaire

Impacts de l'IA (sciences de 9e année), travail basé sur des projets (informatique), avenir du travail (carrières), interdisciplinarité en anglais, technologie, géographie, philosophie.

2025-2026 Journée pédagogique obligatoire - IA

- Discuter du potentiel de l'IA en tant qu'outil d'enseignement et d'apprentissage
- Activités d'apprentissage pour se familiariser avec les outils d'IA approuvés par le conseil scolaire
- Explorer l'apprentissage obligatoire dans le programme d'études de l'Ontario sur l'IA et la littératie numérique, y compris l'apprentissage sur la cybersécurité
- Offrir aux enseignantes et aux enseignants une formation ciblée sur la cybersécurité, et la confidentialité en ligne afin de faire face aux risques liés à la technologie et d'assurer la sécurité des élèves

Orientations provinciales comparatives

Province/Territoire	Ressource
Alberta	Orientations sur la politique en matière d'intelligence artificielle Source : Alberta School Boards Association
Colombie-Britannique	Considérations relatives à l'utilisation des outils d'IA dans les écoles primaires et secondaires Compétences numériques et utilisation de l'IA dans l'éducation : aides pour les écoles de Colombie-Britannique Source : Ministère de l'Éducation et de la Petite enfance
Québec	L'utilisation pédagogique, éthique et légale de l'intelligence artificielle générative Source : Gouvernement du Québec Ministère de l'Éducation
Nouveau-Brunswick	Approches recommandées en matière d'intelligence artificielle générative Source : Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick
États-Unis	Un résumé des États qui fournissent des orientations sur l'IA aux écoles maternelle à la 12 ième

À ce jour, la plupart des districts ont opté pour des directives ou des lignes directrices en matière d'IA plutôt que pour une politique autonome.

Une politique à examiner est celle du district intitulée « Politique pour des écoles sûres, inclusives et tolérantes (code de conduite) ». Envisagez d'ajouter une section indiquant que la publication d'images, d'enregistrements audio ou de vidéos deepfake peut entraîner des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à la suspension. Envisagez d'interdire l'utilisation de l'IA pour diffuser de manière malveillante de fausses informations.

Les directions d'éducation ou leurs représentants délégués doivent mettre à jour les accords relatifs à l'utilisation responsable des technologies conclus avec les élèves et/ou le personnel, afin d'y inclure une référence à l'utilisation appropriée de l'IA.

Examinez les politiques existantes qui peuvent être mises à jour afin d'y inclure une référence à l'utilisation appropriée de l'IA.

Le rôle de la direction d'éducation

Les directions d'éducation jouent un rôle important dans la mise en œuvre de l'IA, notamment :

Définir une vision

Aligner l'IA sur le plan stratégique (plan de réussite scolaire du conseil d'administration) et les priorités du conseil d'administration. S'assurer que le personnel comprend comment l'IA soutient les priorités existantes.

Gérer les risques

Données, confidentialité, mesures de cybersécurité.

Diriger l'apprentissage

Investir dans la maîtrise de l'IA par les élèves/le personnel.

Modéliser l'utilisation

Démontrer des applications éthiques et pratiques.

Impliquer les administrateurs

Fournir une formation continue sur la gouvernance de l'IA.

Perspective d'équité

Une approche axée sur l'équité qui tient compte de l'IA permettra :

- De combler le déficit numérique afin de garantir que tous les élèves aient accès à des ressources d'IA de qualité.
- De s'assurer que les outils reflètent la diversité des opinions en vérifiant qu'ils ne comportent pas de biais.
- De garantir le droit des conseils scolaires catholiques et francophones de choisir des approches fondées sur la langue et/ou les droits confessionnels
- De respecter les points de vue des Autochtones.
- D'inclure les commentaires des parents/tuteurs et des élèves dans l'intégration et les plans relatifs à l'IA.



Défis et Implications

Retard dans les politiques

Les élèves, le personnel et les parents/tuteurs utilisent déjà l'IA en l'absence de directives de la part des conseils/de la province.

Lacunes en matière de capacités

Les enseignants et enseignantes manquent de formation et de confiance pour utiliser les outils d'IA et recherchent des directives sur les outils qu'ils et elles peuvent utiliser.

Préoccupations en matière d'équité

Creusement de la fracture numérique, certains parents/tuteurs fournissant des applications d'IA payantes à leurs enfants tandis que d'autres n'y ont pas accès.

Confidentialité des données

L'utilisation de l'IA entraîne une augmentation des risques cybernétiques et nécessite des contre-mesures ; le personnel doit comprendre les mesures à prendre pour protéger les données des élèves.

Intégrité académique

Préoccupations liées au plagiat et aux deepfakes. Les pratiques d'évaluation doivent être mises à jour et révisées.

Coûts financiers

Aucun financement spécifique du ministère.



Stratégies pour les directions d'éducation et les équipes de direction

Créer un cadre/ plan d'IA pour le conseil d'administration

en accord avec les principes de
l'Ontario en matière d'IA.

Mobiliser les partenaires

administrateurs, syndicats, élèves,
familles, personnel, communauté.

Projets pilotes d'IA

inclure l'administration, la littératie/
numératie, l'accessibilité, les outils
linguistiques.

Évaluer et ajuster

surveiller les résultats, les partager
entre les conseils scolaires.

Investir dans la formation professionnelle

établir des partenariats avec le milieu universitaire, les partenaires
communautaires et les partenaires commerciaux afin de renforcer
les capacités dans tout le district.

Questions de réflexion

1. Pourquoi utilisons-nous l'IA ?

2. Comment aligner l'IA sur les priorités actuelles ?

3. Quelles leçons tirées des réseaux sociaux s'appliquent ici ?

4. Comment lutter contre le plagiat et développer l'honnêteté académique ?

5. Quelles ressources et quels budgets soutiendront la mise en œuvre ?

6. Qui devrait siéger à notre comité directeur sur l'IA ?

7. Comment protéger les élèves qui utilisent déjà des chatbots comme « thérapeutes » ?

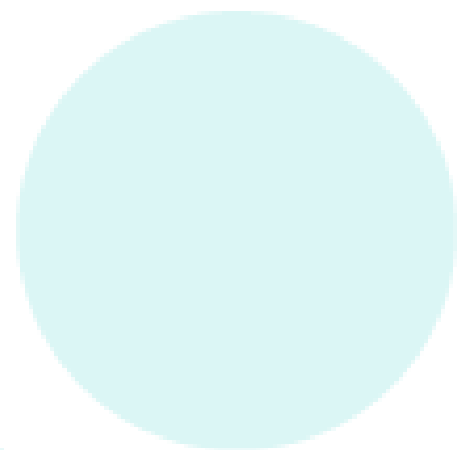
8. Comment les cadres supérieurs vont-ils montrer l'exemple d'une utilisation responsable ?

Conclusion

L'IA n'est plus une option, elle est en train de remodeler l'éducation. L'IA représente à la fois une opportunité importante et un défi complexe pour le système éducatif de l'Ontario.

Les directions de l'éducation sont particulièrement bien placés pour veiller à ce que l'IA soit mise en œuvre de manière à renforcer l'éducation publique : pour favoriser des environnements d'apprentissage et d'enseignement sûrs, inclusifs et de haute qualité pour tous les élèves et le personnel.

Grâce à un leadership fort, une approche équitable et un engagement en faveur de l'apprentissage professionnel, les conseils scolaires peuvent dépasser leurs craintes et leurs incertitudes pour adopter une utilisation innovante, responsable et centrée sur l'humain de l'IA dans les écoles.



Ressources supplémentaires

- [Advanced Learning Partnerships \(ALP\)](#) – Ressources sur l'IA pour les responsables des conseils scolaires de la maternelle à la 12e année
- [AI 101 for Teachers](#) – Série de cours en ligne gratuits sur les bases de l'IA pour les enseignants et enseignantes
- [AI4K12](#) – Liste complète de ressources sur l'IA
- [AI for Education](#) – Ressources gratuites pour les écoles ou les salles de classe
- [AI for Equity](#) – Guide pratique sur l'IA pour les responsables de conseils scolaires
- [AI Guidance for Schools Toolkit](#) – Boîte à outils gratuite pour aider les conseils et les responsables scolaires à mettre en œuvre l'IA tout en comprenant et en atténuant les risques potentiels. Cette ressource provient de TeachAI
- [AI Literacy Curriculum Hub](#) – liste de cours gratuits sur l'IA
- [AI Toolkit for School Districts](#) – Feuille de route axée sur les conseils scolaires pour une planification réfléchie de l'IA – gratuite, fournie par Common Sense Education
- [C21 – Dell](#) – Cas d'utilisation de l'IA dans l'éducation à travers le Canada
- [ChatGPT foundations for K-12 Educators](#) – cours gratuit proposé par Common Sense Education
- [CNET](#) – Glossaire des termes liés à l'IA
- [Commencez à utiliser Google AI dans l'enseignement primaire et secondaire](#)
- [CoSN](#) – À la pointe de l'innovation dans l'éducation – Bibliothèque de ressources sur l'IA
- [CRAFT](#) – Ressources sur l'alphabétisation en matière d'IA – gratuit, proposé par l'université de Stanford
- [Digital Promise](#) – L'intelligence artificielle dans l'éducation – ressources et cadre de référence pour l'alphabétisation en matière d'IA
- [ISTE](#) – Ressources sur l'IA, veuillez noter que toutes leurs ressources ne sont pas gratuites
- [Journée de l'IA](#) – Programme de cours gratuit et vidéos de développement professionnel
- [Microsoft Learn Education Center](#) – L'IA pour l'éducation : ressources et apprentissage
- [MIT RAISE](#) – Une IA responsable pour l'autonomisation sociale et l'éducation
- [OASBO – ECNO](#) – Ressources : l'IA générative dans l'éducation
- [OCDE](#) – Webinaires et publications sur l'intelligence artificielle, l'éducation et les compétences
- [UNESCO](#) – Ressources et publications sur l'intelligence artificielle dans l'éducation



www.ontariodirectors.ca